

**Annexe à l'arrêté préfectoral 2015-DDT-SERAFF-UFC N° 20 du 26 mai 2015  
relatif à l'autorisation de régulation du sanglier autour des parcelles agricoles  
en cours de récolte, du 1<sup>er</sup> juin au 15 décembre**

\*\*\*

**Accord préalable préalable établi entre l'exploitant agricole et le titulaire du lot de chasse  
avant toute action entreprise dans le cadre de l'arrêté 2015-DDT-SERAFF-UFC N° 20  
du 26 mai 2015**

Nous soussignés :

M. ...., exploitant agricole sur la (les) commune(s)  
de .....

et

M. ...., titulaire du droit de chasse sur les terrains  
exploités par M. .... sur la (les) commune(s) susvisée(s),

convenons de la mise en œuvre d'ici le 15 décembre 20 . . . , sur les terrains sus-visés, des actions  
de régulation du sanglier (et du renard) autour des parcelles agricoles en cours de récolte, telles  
qu'autorisées par l'arrêté préfectoral 2015-DDT-SERAFF-UFC N° 20 du 26 mai 2015.

Fait à ..... , le ..... 201 . .

L'exploitant agricole :

M. ....

Le titulaire du droit de chasse :

M. ....